

Nantes, le 1^{er} avril 2019

Arjowiggins : les premières décisions de la Région

Face au traumatisme que constituent la liquidation judiciaire du site Arjowiggins de Bessé-sur-Braye et la reprise partielle de celui de Saint-Mars-la-Brière, et au drame social qui en découle, Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, a réuni, dès ce lundi matin, une cellule d'urgence avec le Préfet de la Sarthe.

Cette réunion d'urgence a permis d'acter la mobilisation collective de tous les acteurs et de présenter les premières décisions prises par la Région.

« A situation exceptionnelle, nous proposons aujourd'hui des mesures exceptionnelles » indique Christelle Morançais.

Pour affronter cette crise, la Région propose aujourd'hui une double réponse sociale et territoriale.

1. **Une réponse sociale, d'abord.** La Région mobilisera ainsi tous ses moyens, en complément de ceux de l'Etat et de Pôle Emploi, afin d'aider les salariés d'Arjowiggins à retrouver un emploi dans les plus brefs délais :
 - L'ensemble de notre dispositif régional de formation professionnelle sera ouvert à titre dérogatoire à tous les salariés ligériens d'Arjowiggins.
 - Ces formations seront réalisées au cœur même des bassins d'emploi concernés, et donc au plus près des salariés.
 - Une enveloppe exceptionnelle de plus d'1M€, complémentaire à celle de Pôle Emploi, sera débloquée afin de financer des aides individuelles à la formation et des formations courtes d'adaptation à l'emploi.
 - 900 000€ d'aides exceptionnelles à la mobilité seront mobilisés pour aider les salariés en formation ou dans la période d'essai qui suit une formation (aide à la prise en charge des frais kilométriques, ...).
 - Enfin, un espace dédié « Arjowiggins » sera créé sur le site internet <https://www.solutions-emploi-paysdelaloire.fr/> afin de faire se rencontrer de manière très réactive les salariés d'Arjowiggins qui recherchent un emploi et les entreprises ligériennes qui veulent recruter.

2. **Une réponse territoriale, ensuite :**
 - Avec un soutien économique renforcé grâce à la mobilisation de l'ensemble de nos dispositifs économiques régionaux :
 - o Un soutien à destination des sous-traitants et fournisseurs impactés d'abord, grâce notamment aux dispositifs Pays de la Loire Garantie pour faciliter l'accès au crédit bancaire ou encore Pays de la Loire Conseil pour accompagner des études de repositionnement.

- Un soutien à destination des commerçants et artisans fragilisés, également. La Région rendra ainsi toutes les communes des Communautés de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille et du Gesnois Bilurien éligibles au dispositif Pays de la Loire Commerce Artisanat mis en œuvre dans le cadre du Pacte pour la Ruralité.
- La Région apportera enfin une réponse territoriale sur-mesure, avec un plan d'urgence exceptionnel de 1M€ permettant de financer des projets d'investissements structurants et de donner une nouvelle impulsion au territoire. Ce plan d'urgence, nous le bâtissons dans les prochaines semaines avec l'Etat, le Conseil départemental, les élus locaux et les forces vives des Vallées de la Braye et de l'Anille. Dans cette perspective, la Région mettra en place une équipe dédiée, basée en Sarthe et composée d'agents du Conseil régional et de l'Agence régionale qui visera à déterminer les potentialités sur lesquelles pourra s'appuyer le territoire pour construire son projet de développement.
- La région permettra également aux communes de déroger au règlement du Fonds régional de soutien aux communes en leur donnant la possibilité de présenter un deuxième projet durant la mandature.

L'ensemble de ces mesures feront l'objet d'un rapport présenté en urgence, à l'occasion de la prochaine réunion de la commission permanente du Conseil régional qui aura lieu ce vendredi 5 avril.

Plus que jamais, la Région est mobilisée et déterminée à agir pour l'avenir de tout le territoire et pour permettre à chaque salarié de retrouver un emploi.

Christelle Morançais

Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92